

**Le saviez-vous ?****Les entreprises et l'immobilier**

Le baromètre annuel de **BureauxLocaux.com** (site d'annonces immobilières pour les entreprises) met en lumière une refonte profonde de la politique immobilière des entreprises. Ainsi :

- une entreprise sur quatre repousse son déménagement ;
- afin de réduire leurs coûts immobiliers, près de 30 % des entreprises en recherche immobilière sont prêtes à choisir une autre localisation de leurs activités ;
- les délais de décision s'allongent : 35 % des chefs d'entreprise (deux fois plus qu'en 2011) se donnent plus d'un an pour trouver leur nouveau bureau ;
- les solutions temporaires (bureaux équipés et bail précaire) suscitent un intérêt croissant puisque 8 % des entreprises envisagent cette solution en 2012 (le double qu'en 2011) ;
- la propension à l'achat est en forte augmentation . + 30 % de chefs d'entreprise envisagent d'acheter leurs bureaux ;
- avec les nouveaux modes de travail, 40 % des entreprises anticipent une réduction de leur besoin en m² dans les années à venir.

« L'immobilier est le 2^e poste de dépenses des entreprises après les salaires, souligne Vincent Gadonneix, fondateur de BureauxLocaux.com. Dans le contexte économique actuel, l'optimisation des coûts immobiliers s'impose comme une priorité des dirigeants. A côté des leviers classiques comme le réaménagement des espaces de travail, la renégociation des baux semble devenir une pratique courante. »